

Agen, vendredi 29 janvier 2010

Dossier de presse

Convention d'objectifs 2010-2013 : Le Département et la Région affichent leurs ambitions communes

Le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général de Lot-et-Garonne ont souhaité développer un partenariat fort autour de projets qui permettront de faire face aux mutations économiques et sociales du département. Ces ambitions communes sont déclinées dans le cadre de la convention d'objectifs 2010-2013.

Les partenaires de la convention ont ainsi engagé une démarche conjointe afin de garantir une intégration optimale des projets du Département dans la dynamique régionale. Au travers de cette convention, les deux collectivités affirment leur volonté de mettre en place des projets stratégiques pluriannuels définis conjointement.

Ces différents projets permettront de soutenir la compétitivité et l'attractivité du département tout en favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Les ambitions du Département et de la Région se déclinent en 3 axes majeurs.

Assurer un espace de développement économique

L'aménagement et le renforcement des réseaux de communication lot-et-garonnais sont indispensables pour favoriser un développement économique compétitif en Lot-et-Garonne. Pour ce faire, la Région et le Département s'engagent à la **réalisation de grands projets d'infrastructures** du Sud-Ouest.

- **Routes et voies ferrées**

Afin d'intégrer le Lot-et-Garonne dans l'espace national voire européen, les partenaires s'accordent sur la nécessité d'aménager la RN 21, avec la mise en 2x2 voies de la portion entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, de participer à la réalisation de la LGV Sud-Europe-Atlantique ou encore d'œuvrer pour la réouverture de la ligne ferroviaire Villeneuve-sur-Lot / Penne-d'Agenais.

- **Voies aériennes et fluviales**

Mais l'effort des deux collectivités ne portera pas uniquement sur les voies routières et ferroviaires. Ensemble, ils entendent soutenir le projet de liaison low cost à l'aéroport d'Agen à destination de l'étranger. Le Département et la Région souhaitent poursuivre les travaux de remise en navigation du Lot avec la réalisation des écluses de Fumel et Saint-Vite. Le développement de la voie verte figure également parmi les objectifs des deux partenaires afin de développer le tourisme cyclable.

- **Numérique**

Les infrastructures numériques doivent s'adapter aux mutations. Il est en effet nécessaire que les réseaux de communication électronique soient performants, évolutifs et exhaustifs afin d'assurer une armature départementale fiable et pérenne. A ce jour, le haut débit est déployé sur la quasi-totalité du Lot-et-Garonne, et les rares zones blanches résiduelles seront prochainement raccordées au Wimax. D'ores et déjà, le Conseil général se tourne vers le très haut débit.

Consolider l'économie lot-et-garonnaise

Le Conseil général a lancé fin 2009 son Schéma de développement économique (SDE), en cohérence avec celui établi par la Région quelques mois auparavant. Les deux collectivités affirment ainsi leur volonté de développer l'économie.

▪ Créer des espaces d'accueil pour les entreprises

Il s'agit prioritairement de développer et qualifier les espaces d'accueil des entreprises car ces espaces aménagés favoriseront l'implantation de nouvelles activités. Cet engagement figure parmi ceux pris par le Département dans le cadre du SDE : ce sont les zones d'activités économiques départementales, dites d'intérêt régional ou d'équilibre territoriale. Une attention particulière sera portée sur les besoins énergétiques, la gestion des ressources et des déchets ainsi que l'intégration paysagère afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Parallèlement, les partenaires s'engagent à renforcer les zones existantes.

▪ Favoriser et soutenir l'innovation

Le Lot-et-Garonne compte dans ses rangs plusieurs entreprises qui ont su prendre le virage de la modernisation et de l'adaptation économique avec brio. Ses efforts doivent être poursuivis et les partenaires feront le nécessaire pour accompagner les centres de recherche technologiques et d'expérimentation départementaux (Agrotec, Institut de la filtration et des techniques séparatives, HORTIS, Institut de la Garonne...).

▪ Favoriser une agriculture novatrice et développer le bio

Avec plus de 8 000 exploitations agricoles et 300 000 hectares cultivés, l'agriculture est une activité économique phare. Le Lot-et-Garonne est reconnu pour la qualité de ses productions agricoles (fraise, prune, noisette, tomate, kiwi...) car la plupart des exploitations proposent des cultures raisonnées. Le Département et la Région s'engagent à promouvoir de telles démarches, qui permettent de développer une activité économique durable, économe en énergie et utilisant des énergies alternatives.

Le Lot-et-Garonne est le premier département bio en Aquitaine et les partenaires souhaitent conforter cette position en aidant les filières à mettre en place des plans d'actions. L'installation en bio ou la reconversion bénéficiera également du soutien des deux collectivités.

Afin de récompenser ces efforts, le Département et la Région accompagneront les principales filières sur des opérations de promotion des produits agricoles, qu'il s'agisse de manifestations locales ou nationales (Salon de l'agriculture à Paris, Marchés flottants à Paris, marchés fermiers en Lot-et-Garonne).

▪ Développer les filières bois

Le Lot-et-Garonne présente un riche massif forestier avec la zone landaise (environ 60 000 ha de résineux) et le Fumémois (environ 11 000 ha de feuillus). L'installation de deux unités de traitement de bois en Lot-et-Garonne témoigne de l'intérêt que représente le Lot-et-Garonne en matières de bois.

Afin de valoriser la matière première, de proposer une gestion durable des forêts et de développer une production de bois de qualité, le Département et la Région ont adopté un programme d'actions sylvicoles volontaristes. Il s'agit de favoriser la plantation de peupliers et de noyers, et de valoriser la forêt du Fumémois.

▪ Développer le tourisme durable

Le tourisme en Lot-et-Garonne génère en moyenne un chiffre d'affaires de 276 millions d'euros par an et on estime à 5 600 le nombre d'emplois directs ou indirects. Les collectivités souhaitent soutenir davantage le tourisme à la fois durable, respectueux des patrimoines et des individus, compétitif et innovant. Cette volonté se traduira par une structuration de l'offre touristique des différents territoires.

Offrir un cadre de vie de qualité en Lot-et-Garonne

▪ **Maintenir, développer et adapter les services médico-sociaux**

Assurer une offre de soins sur l'ensemble du département fait partie des priorités du Conseil général. Les travaux de la Commission départementale de la démographie médicale vont dans ce sens. Il s'agit de développer l'attractivité du département auprès des jeunes médecins et de faciliter la pratique de la médecine. Des maisons de santé pluridisciplinaires seront également créées afin d'assurer aux Lot-et-Garonnais la présence d'un médecin près de chez eux. La Région participe également à cette commission pour mieux organiser l'offre de soins sur les territoires.

▪ **Etoffer et diversifier l'offre de baignade**

Les partenaires ont également mis en place un protocole qui permettra de soutenir les projets de création ou de développement des lieux de baignade afin de palier le manque de structures. Un euro de subvention accordé par le Département se traduira par l'attribution d'une aide de deux euros par la Région. Effectif dès à présent, cet engagement est valable sur une période de trois ans. L'offre de baignades proposée aux Lot-et-Garonnais sera donc plus riche et mieux répartie sur le territoire.

▪ **Affirmer l'identité culturelle et patrimoniale**

Le Lot-et-Garonne est un département riche en termes de patrimoines naturels et culturels. Parmi les sites majeurs, on retrouve le Château de Bonaguil, celui de Duras ou encore de Nérac. Afin de renforcer l'attractivité de ses sites, le Département et la Région s'engagent à soutenir les programmes de rénovation de ces structures et à les accompagner dans leur démarche de développement touristique.

Au regard des besoins actuels du département de Lot-et-Garonne, les partenaires ont défini des axes d'intervention prioritaires. Dans cette optique, les premiers chantiers entrepris conjointement concerneront les infrastructures économiques, le tourisme, l'agriculture et les services.

Un comité de suivi sera mis en place et un bilan sera dressé à mi-parcours, permettant d'apprécier l'état d'avancement des projets.

Contacts presse :

Yannick Lemarchand, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 42 45 / 06 86 07 46 04 / yalemarc@cg47.fr

Véronique Détery, Attachée de presse

Tél. : 05 53 69 42 88 / vedelery@cg47.fr